

Newsletter n°5, 1^{er} octobre 2022.

MISE A JOUR DU CONTRAT DE PRESTATIONS ANALYTIQUES

Le site www.lahn.bio de notre laboratoire a été entièrement revu en ce mois de septembre 2022. Cela est l'occasion de publier notre contrat d'analyse que l'on peut trouver intégralement sur notre site sous le titre « conditions générales de vente ». J'en retrace ici les grandes lignes que je vous invite à lire attentivement.

1-LAHN et ANASCAN

La société propriétaire du laboratoire est ANASCAN sarl. Tous les paiements vont sur le compte CIC (Lyonnaise de banque) d'ANASCAN sarl. Le LAHN est seulement le nom d'enseigne commerciale.

2-RAPPORT D'ANALYSE

2.1- Suivant la norme ISO17025 des laboratoires d'analyses et d'essais, **il est strictement interdit de modifier même partiellement un rapport d'analyse par une impression suivi d'un scan.** Désormais, cette restriction sera écrite sur tous les rapports.

2.2- Les rapports d'analyse sont signés électroniquement par le responsable du laboratoire: le Dr RONTEIN. Ils sont infalsifiables. Lorsque l'on clic avec la souris de l'ordinateur sur la signature, une fenêtre s'ouvre confirmant l'authenticité de la signature et donc du rapport. La date de la signature est également infalsifiable.

2.3- Nos rapports d'analyse comprennent des lignes de code en Javascript pour établir la conformité des produits. **Il est important d'avoir la version la plus récente de l'application Acrobat Reader pour leur lecture.** Un visionneur quelconque de téléphone portable ou d'ordinateur ne permet pas une lecture complète du rapport. Il appartient au client de télécharger gratuitement l'application ACROBAT READER et de **l'installer comme visionneur par défaut** sur son ordinateur, tablette ou téléphone.

3-TRACABILITE

La majorité des producteurs n'utilise pas de numéro de lot et c'est regrettable. Une année de production n'est pas un numéro de lot, c'est juste un millésime. **Un lot est une quantité de matière homogène du point de vue de la qualité.** Si vous avez plusieurs cuves d'huile essentielle de lavandin, vous avez plusieurs lots. Même si vous n'avez qu'une cuve, vous devez utiliser un numéro de lot. Si vous homogénéisez plusieurs cuves entre elles, cela devient un lot unique. Les chiffres « 1 » ou « 2022-1 » ne sont pas suffisants comme numéro de lot. Sinon, vous aurez tous les mêmes numéros. **Vos numéros de lots doivent être spécifiques de vos exploitations.**

Voici un exemple que vous pourriez suivre si vous ne savez pas comment vous y prendre. Mettre deux ou trois lettres qui définissent votre exploitation, par exemple EL pour Exploitation Laurent. Ajouter deux chiffres pour l'année. Ajouter un numéro de code pour le produit. Par exemple 01 pour la lavande, 02 pour le thym, 03 pour l'huile d'olive, 04 pour le safran, etc. Ajouter un numéro de cuve. Ajouter encore un code qui définit le produit BIO ou CONV. Au final, cela fait EL22021BIO pour Exploitation Laurent, 2022, huile essentielle de thym, cuve 1, bio.

C'est juste un exemple! Vous êtes libre de faire autrement. **Mais vous devez avoir un numéro de lot.** Même vos clients (négociants, façonniers, laboratoires, etc.) ou les autorités (DGCCRF), vous le réclameront.

4-LITIGE

En cas de litige sur un résultat avec un autre laboratoire, **seule la version électronique signée numériquement fera foi de nos résultats. Tout litige sur un rapport d'analyse pour lequel le client n'aura pas fourni le numéro de lot sera irrecevable.** S'il n'y a pas de numéro de lot, personne ne peut tracer correctement votre produit. La portée du rapport d'analyse est dès lors légalement insuffisante pour une réclamation.

5-CONFIDENTIALITE

Les rapports d'analyse sont confidentiels. Ils ne sont transmis à personne d'autres que le client. Mais le client est libre de les transmettre à qui il veut. La liste de nos clients est confidentielle. Nous n'utilisons pas votre nom, celui de votre exploitation ou de votre société pour démarcher de nouveaux clients.

6-INDEPENDANCE

Le LAHN est financièrement indépendant et n'a aucun conflit d'intérêt avec ses clients. Le LAHN n'est pas producteur, ni négociant. Le LAHN n'a pas non plus d'expertise de courtage et ne met pas en relation des producteurs et des acheteurs.